

SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche d'un(e) chargé(e) de projets au service du génie et des infrastructures. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

CHARGÉ DE PROJETS | GÉNIE CIVIL

Service du génie et des infrastructures

Personne salariée qui exerce des fonctions d'analyse, planification, conception, conseil, élaboration, réalisation et contrôle en lien avec les travaux municipaux ainsi que la préparation de mandat effectué par les équipes des services municipaux. Il effectue divers travaux de nature technique servant à l'élaboration et à la réalisation des études de génie civil ainsi qu'à la confection et la préparation de plans et d'estimés préliminaires. L'ingénieur assure la gestion de différents projets de construction.



STATUT D'ENGAGEMENT

Poste permanent à temps plein

LIEU DE TRAVAIL

Garage municipal

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 – poste à 35h/semaine

CLASSE SALARIALE

H (41.43\$ à 47.09\$/ heure)

*Prime de chef d'équipe possible selon les mandats confiés (2025 : 3.90\$)



Banques de maladies et de vacances avantageuses



Assurances collectives et programme d'aide aux employés



Régime de retraite



Politique de télétravail



Activités de reconnaissance

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Coordonne l'élaboration des avant-projets : les analyses, la préparation des propositions et la recommandation des travaux, la vérification des plans et devis des firmes externes et en assure le suivi ;
- Supervise la conception et la réalisation, des plans et devis, des documents d'appel d'offres, de l'échéancier, des documents de soumissions en vue de la prise de décision et rédige des rapports faisant état de l'évolution des travaux en cours ;
- Communique constamment avec les firmes d'ingénierie ou l'entrepreneur afin de s'assurer qu'il dispose de toute l'information nécessaire au bon fonctionnement des travaux ;
- Supervise, contrôle, inspecte les travaux des projets sous sa responsabilité et signale tout écart observé quant à la qualité des travaux, la sécurité ainsi que du respect de l'échéancier et du budget, le tout, selon les normes propres à la profession ;
- Effectue les recherches afin de recueillir, colliger et analyser les données, les documents et les informations nécessaires à la préparation des estimations de coûts ;
- Convoque et anime les réunions de chantier, apporte l'expertise professionnelle dans la résolution des problèmes techniques ou opérationnels ;
- Négocie avec les entrepreneurs les ordres de changements, vérifie et contrôle les autorisations de paiements progressives et finales des travaux en vue de la recommandation des paiements aux entrepreneurs ;
- Voit à la réalisation des travaux d'arpentage pour divers projets ;

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Vérifie, approuve et signe les plans des travaux mineurs d'installation d'utilités publiques ;
- Représente la Ville auprès des firmes partenaires avec lesquelles elle ou il entre en rapport ;
- Conseille la direction de la Ville et à apporte la contribution de sa spécialité ;
- Participe à l'élaboration et au développement de normes, de directives, de guides, d'outils ou de protocoles de surveillance, réalisation ou inspection de travaux ;
- Collabore à l'établissement et au suivi des dossiers du programme triennal d'immobilisation relevant du Service du génie et des infrastructures.
- S'assure de l'application des différentes normes et de la réglementation en vigueur ;
- Assure une vigie sur les nouvelles techniques ou matériaux.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 février 2025, à 16 heures par courriel au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi, consultez le vsadm.ca

Veuillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

QUALIFICATIONS

- Baccalauréat en génie civil et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Expérience de 1-3 ans
- Connaissance des normes BNQ, MTQ et des normes municipales
- Posséder un permis de classe 5 et une voiture pour les déplacements en chantier
- Détenir la carte ASP construction
- Maîtrise du français (oral et écrit)
- Maîtrise de la Suite Office



HABILETÉS

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Habiletés démontrées en résolution de problèmes
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Fortes habiletés à travailler simultanément sur divers mandats et projets
- Bonne aptitude en communication verbale et écrite (production de rapports, courriels, etc.)
- Faire preuve d'habiletés interpersonnelles, de dynamisme et d'intégrité
- Autonomie et préparation de plans et devis